

Numéro 2 - Juin/Juillet/Août 2014

Une saison qui se termine... une nouvelle qui commence....
Bonne lecture....

Organiser une épreuve, c'est aussi penser à l'arbitrage !

Si l'accueil d'une épreuve nationale est avant tout l'envie et la fierté de recevoir le monde de l'escrime sur un lieu et une date du calendrier fédéral, c'est avant tout mobiliser des énergies et des compétences visant à valoriser cet accueil.

Au travers de son équipe de bénévoles, le club organisateur vise à vanter les mérites de cette synergie locale.

Si la réussite de cette organisation passe par la complémentarité de tous ces acteurs, elle passe aussi par l'arbitrage.

Tous les organisateurs angoissent pour avoir suffisamment d'arbitres pour optimiser le déroulement de l'épreuve.

Afin de limiter cette angoisse, l'anticipation reste le meilleur des remèdes.

L'organisateur doit alors s'appuyer sur trois principes complémentaires :

1. Convoquer le **nombre d'arbitres minimum** qu'il doit avoir,
2. S'appuyer sur **les arbitres présentés par les clubs** engagés (1 arbitres pour 4 tireurs engagés),
3. D'**impliquer sa CRA** tant dans l'organisation arbitrale de son épreuve que dans la nécessité de compléter tout arbitre manquant,

Sa ligue et sa CRA doivent être associées à cette organisation ; elles aident concrètement à la réussite de cet accueil.

Sans arbitres, pas de compétitions !

Si certains en doutaient encore, la réalité montre que l'arbitre est soumis aux mêmes contraintes sportives et professionnelles que les athlètes !

Sous couvert d'une réglementation fédérale incitative, les clubs sont les acteurs d'une formation et d'une détection performante de jeunes arbitres. Toutefois, cette implication

est souvent mal perçue et valorisée.

Le ministère des sports montre, enfin, le chemin en considérant les juges et arbitres de haut niveau comme de véritables sportifs de haut niveau.

La note interministérielle du 30 avril dernier renforce cette notion et ouvre à une considération officielle des juges et arbitres notamment dans l'enseignement du 2nd degré et de l'enseignement supérieur.

Les juges et arbitres de haut niveau accèdent donc aux mêmes dispositifs et avantages que leurs homologues sportifs.

La réforme du code du sport aide à valoriser cette fonction.

Espérons qu'elle sera suivie d'effets concrets.

Des accords franco-allemands en faveur de l'arbitrage

Le rapprochement des deux fédérations nationales se concrétise par la mise en place de stages, de séminaires et de la présence d'arbitres français et allemands sur les épreuves nationales.

Pascal Mage, arbitre international au fleuret et à l'épée, a officier sur les championnats nationaux allemands.

3 arbitres allemands ont été invités, en retour, à l'occasion des championnats de France séniors de fleuret 2014.

ARBITRES NATIONAUX La promotion 2014

21 nouveaux arbitres ont été validés fin juin. (7 au fleuret, 8 à l'épée et 6 au sabre)
Une nouvelle session aura lieu en 2015 avec passage du QCM le 20 septembre et le stage obligatoire de formation initiale des arbitres nationaux 2015 qui aura lieu le samedi 18 octobre 2014 au siège de la FFE.

Onze arbitres ont été ajournés définitivement et sont obligés de recommencer leur cursus complet.

Voir votre ligue, CRA ou CTS pour les modalités d'inscription.

Le départ anticipé au sabre sanctionné ?

Depuis deux saisons, est apparu sur les pistes internationales des attitudes athlétiques surprenantes de sabreurs privilégiant le départ anticipé au « allez ! » de l'arbitre.

Conséquence des modifications technologiques liées au paramétrage des appareils (temps d'impacts et allumage de l'appareil), cette situation provoquait régulièrement des « faux-départs ».

La FIE insiste pour privilégier l'équité sportive entre deux sabreurs en respectant les commandements des arbitres, tout en préservant la prise d'initiative jugée par l'arbitre.

De fait, tout départ anticipé est sanctionné d'un avertissement (carton jaune), et, en cas de récurrence, d'une touche de pénalité (carton rouge).

Il devient important d'appliquer cette mesure sur l'ensemble des épreuves de sabre FFE.

PLATEFORME SVIF

La FFE utilise la plateforme de voyage et ouvre ce dispositif aux arbitres.

Pour organiser vos déplacements, ayez le réflexe SVIF !

Pour en savoir plus, contactez: jacqueline.claudet@gmail.com

Chaîne FFE TV

Réunissant près de 300 vidéos, cet outil permet aux arbitres de préparer et de se former.

Pour accéder à cette chaîne, il est impératif d'être abonné.

<http://dartfish.tv/Presenter.aspx?CR=p95203>

Renseignement auprès de votre CRA.

Partenaires Officiels



Fournisseurs Officiels



Partenaires Media



Partenaires des Evénements



L'arbitrage international

Du 04 au 13 avril dernier avaient lieu les championnats du monde cadets et juniors à Plovdiv (Bulgarie).

Nous avons pu nous entretenir avec F Berthier, capitaine des équipes de France Jeunes et Pascal Mage, arbitre international français au fleuret et à l'épée.

Si arbitrer reste d'appliquer le règlement tout en y respectant l'esprit, les problématiques à l'international reposent principalement sur la personnalité et le sang froid de l'arbitre.

Même si le niveau mondial évolue globalement grâce notamment à la création des groupes d'élites FIE et une stratégie de formation continue portée par la FIE, les grandes nations de l'escrime figurent dans le top 10 des arbitres.

La diversité des compétitions, alliée à la densité du nombre d'épreuves, favorise cette évolution.

Le parrainage voulu par la FIE engendre une complémentarité et une homogénéité de l'arbitrage.

La vidéo-arbitrage comme remède ?

La mise en place de la vidéo-arbitrage a permis d'améliorer la relation entre les acteurs du match : tireurs, arbitres et entraîneurs.

Elle est devenue un outil tactique visant à déstabiliser l'adversaire plutôt que l'arbitre.

C'est une aide à la prise de décision en cas de doute ; mais il faut privilégier le sens de l'action car le risque est de perdre l'intention offensive que seul l'arbitre peut percevoir, instinctivement.

Mais la vidéo reste un moyen complémentaire pour exercer l'œil à identifier :

- l'action initiale,
- la bonne exécution de l'action,
- l'intention exprimée par les tireurs,

Tout est une question de timing ou de vitesse d'exécution.

Si au sabre, l'arbitrage est plutôt assez homogène, certaines difficultés persistent aux autres armes :

À l'épée, il y a un défaut de vigilance souvent engendré par des séquences d'observation et de préparation complexes et imposant des situations litigieuses telles que les sorties et les dépassements. Rares sont les arbitres spécialistes dans l'arme.

Au fleuret, la difficulté réside dans l'identification des attaques au fer et de la parade-riposte engendrant le recours systématique à la vidéo-arbitrage. Globalement, il y a très peu de fautes conventionnelles ; les principales résident dans l'application du règlement.

En France, l'arbitrage du sabre n'insiste pas assez sur les actions portées après la pause du pied. À l'international ces actions sont systématiquement sanctionnées.

Les arbitres se concentrent sur deux items :

- l'allongement du bras armés,
- la fréquence et l'amplitude des pas,

L'arbitre est un athlète !

Il est soumis aux mêmes contraintes que les tireurs. 12 jours d'épreuves, avec 4 épreuves par jours, c'est un programme énorme et compliqué à gérer pour un arbitre.

Pour préserver la qualité arbitrale et limiter les sources d'erreurs (souvent liées à la fatigabilité et au manque de concentration), l'arbitre apprend à gérer ces temps de repos et d'arbitrage ; il doit savoir se protéger des sollicitations permanentes des entraîneurs, de ses confrères et des spectateurs, bien s'alimenter et s'hydrater, apprendre à évacuer la pression et le doute d'une décision litigieuse.

Il est important que l'arbitre prépare ces échéances compétitives en :

- maintenant une forme physique d'athlète,
- lisant le règlement sportif aux épreuves, (notamment sur les sorties de pistes ou les changements d'équipiers...)
- échangeant avec ses confrères et référents d'armes,

Comme au niveau national, l'arbitre entretient une relation particulière avec l'entraîneur ; cette relation est basée sur une confiance mutuelle établie au fil des compétitions ; elle se noue en toute intelligence autour d'un échange permanent. Véritable jeu drôle de proximité, celle-ci se fonde sur un respect mutuel d'une acceptation de la vision de l'autre.

Quel que soit le niveau de la compétition – nationale ou internationale- l'enjeu et l'envie de gagner restent identiques.

Référent CNA, c'est quoi ?

Le référent CNA est avant tout un arbitre qui, par son expérience, accompagne chaque arbitre dans sa mission journalière. Il doit le parrainer, l'observer, le conseiller et le protéger de toute agression dont il serait victime.

Il fait le lien entre les organisateurs et les arbitres, entre la CNA et les arbitres, les entraîneurs, tireurs et accompagnateurs et les arbitres.

Son rôle est déterminant dans le suivi et la formation de tous les arbitres.

Il devient alors un médiateur-formateur indissociable de la compétition.

Il aide le responsable de l'arbitrage de l'épreuve dans la désignation des arbitres.

Pour plus de renseignements, contacts :

Épée : jacqueline.claudet@gmail.com

Fleuret : jm.guenet@bbox.fr

Sabre : bgaby.sabre@gmail.com

Erratum

Nous avons oublié d'ajouter à la liste des 6 arbitres désignés pour les championnats de France Vétérans organisés par la ligue de Martinique Ch. LIMBARDET. Mille excuses à Christophe !!!

Brèves

Prochaine JNA : 20 Septembre 2014

Actualisez vos licences FFE, merci !

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de cette newsletter, envoyez-nous vos suggestions !

Contact CNA : cna@escrime-ffe.fr

Partenaires Officiels



Fournisseurs Officiels



Partenaires Media



Partenaires des Evénements





RESULTATS DE LA FORMATION D'ARBITRES NATIONAUX PROMOTION 2014

Sont Arbitres Nationaux au 30 juin 2014

| FLEURET |
|---------------------|
| ANASTASSIOU Léo |
| BEAUMSTARK Martin |
| BOINARD Marine |
| BONNEVILLE Ludovic |
| HUANT Cyrille |
| KESEROVIC Alexandra |
| PECHEUR Thibault |

| EPEE |
|-------------------|
| BELLY Stéphane |
| BERSON Gweznegh |
| HARTMANN Erika |
| LE CORRE Erwann |
| LORENZ Benoit |
| LUCANI Quentin |
| MARTINAGE Gilles |
| NAVAUD Jean Louis |

| SABRE |
|-------------------------|
| ABITBOL Edouard |
| ASALI Awni |
| FIHUE Lysiane |
| FORAY François Xavier |
| LOPEZ Nicolas |
| SOYER MALHERBE Thibault |

Sont autorisés à continuer leur formation jusqu'au 30 juin 2015

| FLEURET |
|-----------------|
| BROT Coralie |
| GRIFFON Killian |
| ISSERT Adrien |
| MOLINARO Marion |
| MOLINARO Romain |
| POCHAT Nicolas |
| RUBI Guillaume |

| EPEE |
|------------------------|
| BAULU Aymeric |
| BEAUCHET Marc |
| BERTHELOT Alexis |
| BOURHIS Clara |
| DEMEULEMESTER Claude |
| DIACOMICOLI Matthieu |
| GUILLEMIN Marc |
| MEYZIE Marie |
| TAUFFENBERGER Geoffrey |
| THEROND Simon |
| ZUDDAS Mathilde |

| SABRE |
|------------------|
| BERTRAND Mathieu |
| FRONTEAU Alexis |
| MAUMUS Fabien |
| SENEGAS Rémi |

Sont ajournés et devront se représenter à une prochaine session de QCM National

| FLEURET |
|---------------------|
| BAYARD Thibault |
| BESSET Jean Charles |
| BLASI Brandon |
| DIEU Jame |
| FLAUDER David |
| MARIEZ Romain |
| MURAT Jean Baptiste |

| EPEE |
|----------------|
| BOQUET Quentin |
| CHAUME Hermann |

| SABRE |
|---------------------|
| BLAISON Lucie |
| PENNACCHIETTI Allan |

Partenaires Officiels



Fournisseurs Officiels



Partenaires Media



Partenaires des Événements



Partenaires Equipes de France